

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 2 avril 2025 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand, Québec**

Étaient présent(e)s :

M. David Breton Saint-Jean	Administrateur
Mme Sophie Dallaire	Secrétaire
M. Gabriel Dusablon	Vice-président
Mme Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Présidente
Mme Rita Giguère	Administratrice
Mme Kauryne Nolla	Administratrice
M. Bernard Paré	Trésorier
Mme Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Sainte-Foy-Sillery
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Étaient absents (es) :

M. Charles Madet	Administrateur
M. Alex Tremblay Lamarche	Administrateur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, neuf citoyens assistent à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Ferland-Raymond préside l'assemblée générale annuelle (AGA), ouvre l'assemblée à 19 h 05, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, introduit les membres du conseil de quartier et les conseillers municipaux et explique le déroulement de l'AGA.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Gabriel Dusablon, appuyée par Mme Anne-Marie Thivierge, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 3 avril 2024

Sur une proposition de Mme Rita Giguère, appuyée par Bernard Paré, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2024.

4. Dépôt du Rapport annuel et des états financiers 2024

Mme Ferland-Raymond présente un résumé du rapport annuel. La présentation est jointe à la fin du présent procès-verbal. Elle décrit également le rôle des conseils de quartier.

Elle ouvre la période de questions.

Un citoyen demande si les chiffres du rapport annuel sont similaires à ceux des autres conseils de quartier. Mme Gaudreau répond que les budgets de fonctionnement sont similaires, il est possible d'obtenir des sommes additionnelles pour des projets spécifiques. Mme Ferland-Raymond ajoute que le conseil a élaboré un plan d'action, qui constitue une base pour la mise en place de projets.

Un autre citoyen commente sur la mobilité durable et affirme que l'anarchie règne sur le chemin Sainte-Foy, surtout lorsqu'il y a des activités à la Salle Albert-Rousseau. Il a été victime d'un accident et s'est fait faucher par un automobiliste le 23 octobre dernier. Il croit que des efforts devraient être mis pour discipliner les automobilistes. Il dénonce également le changement de trajet du parcours 807. A ce sujet, M. Paré explique le changement en raison de la congestion qu'il y avait, notamment à la sortie des spectacles. Mme Mercier-Larouche mentionne que le parcours 807 en est un à haute fréquence et ce n'avait plus de sens en raison de la congestion, ce qui causait de l'insatisfaction auprès des usagers. Des changements ont donc été annoncés en mars 2022. M. Paré ajoute qu'avant le changement, il y avait un nœud au coin Nérée-Tremblay et chemin Sainte-Foy, ce qui a donné lieu à la création d'un terminus sur le site de l'Université Laval.

Ceci dit, Mme Ferland-Raymond est quant à elle toujours préoccupée par la sécurité des piétons dans le quartier. Mme Nolla souligne qu'un organisme (Solidarité familles et sécurité routière) avait été recommandé pour travailler sur le sujet de la sécurité routière

avec le conseil de quartier et qu'il n'était pas possible pour ce dernier de payer les services de l'organisme. Mme Mercier-Larouche ajoute que l'organisme a déjà collaboré avec des conseils de quartier.

Un citoyen demande s'il est possible de procurer aux membres des avantages, ce qui pourrait attirer des gens, ou encore leur permettrait de consacrer plus de temps aux réunions (p. ex. les services d'une gardienne d'enfants, fournir du café, gilets avec le logo du conseil, autocollants pour voitures, etc.). Mme Ferland-Raymond ne saurait dire. Mme Gaudreau spécifie que le budget de fonctionnement du conseil de quartier doit servir au fonctionnement du conseil. Elle illustre que ce pourrait être possible d'offrir des récompenses dans le cadre d'une rencontre de travail.

Un dernier citoyen souhaite prendre du recul quant à la portée de l'assemblée, par exemple sur le sujet de la circulation. Mme Ferland-Raymond avoue que le conseil n'a pas de pouvoir, outre de formuler des résolutions qui seront destinées à la ville. Les conseillers municipaux entendent aussi les commentaires formulés par les citoyens.

Mme Mercier-Larouche précise la séquence recommandée : intervenir auprès du 311, passer à l'étape suivante : porter voix auprès du conseil de quartier et, finalement, intervenir auprès du conseiller municipal, avec ses numéros de requête. L'ensemble de ces démarches permet d'avoir un poids dans l'argumentaire. Mme Gaudreau ajoute qu'à toutes les séances, une période de questions est ouverte au public, qui permet d'adresser ce type de préoccupations au conseil.

L'assemblée se penche alors sur la ratification du rapport annuel 2024 et des états financiers.

Sur une proposition de M. Gabriel Dusablon, appuyée par Mme Rita Giguère, il est résolu de ratifier le rapport annuel et d'entériner les états financiers déposés.

5. Élections

- **Nomination d'une présidente d'élections**

Mme Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, assume le rôle de présidente d'élections et explique aux citoyens présents ce qu'est un conseil de quartier : mission, mandat, composition de personnes bénévoles et relations avec les représentants de la Ville.

- **Présentation du déroulement des élections**

Mme Gaudreau informe les membres que, par suite d'une modification réglementaire survenue en mars 2024 concernant le fonctionnement des conseils de quartier, la composition de ceux-ci est de 10 postes électifs (quatre postes

femmes, quatre postes hommes, deux neutres (chacun pour des mandats de 2 ans)) et un poste coopté (nommé par les administrateurs avec un mandat d'un an). Si les postes neutres ne sont pas comblés ceux-ci se transforment en postes cooptés (mandat d'un an).

Pour la prochaine année au CQCU, deux postes femmes, deux postes hommes et un poste neutre sont à combler.

- **Appel de candidatures et validation des bulletins**

M. Cédric Paré se présente pour le poste neutre. Sa candidature a été validée et il a fourni une lettre de présentation, laquelle est lue par Mme Gaudreau.

Mmes Amélie-Elsa Ferland Raymond et Rita Giguère présentent leur candidature à un poste femme. Les candidatures sont validées par Mme Gaudreau.

MM. David Breton Saint-Jean et Charles Madet présentent leurs candidatures à un poste homme. Les candidatures sont validées par Mme Gaudreau.

- **Scrutin**

M. Cédric Paré est élu par acclamation à un poste neutre.

Mmes Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Rita Giguère sont élues par acclamation aux deux postes femmes.

MM. David Breton Saint-Jean et Charles Madet sont élus par acclamation aux deux postes hommes.

Les nouveaux venus se présentent et parlent de leurs motivations à s'engager au CQCU.

6. Conférence : « En action face aux besoins et enjeux citoyens », présentation du Carrefour d'actions territoriales (« CAT »)

Mmes Laurie Trottier et Francisca Vavihely présentent l'organisme, ses enjeux et besoins.

Le CAT est une concertation qui rassemble plusieurs acteurs territoriaux à Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge. Il vise à améliorer la qualité de vie des personnes du milieu.

Le CAT s'intéresse aux besoins et enjeux du territoire, aux actions favorisant la réponse à des besoins et enjeux prioritaires identifiés et au renforcement des capacités d'agir des acteurs.

Huit enjeux ont été ainsi identifiés :

- Accessibilité aux services d'aide ;
- Santé mentale et isolement ;
- Vivre-ensemble ;
- Immigration et interculturalité ;
- Jeunesse et leurs parents ;
- Sécurité alimentaire ;
- Logement ;
- Transport.

Le CAT comporte des membres toutes sortes d'organismes et des citoyens impliqués. Plusieurs comités sont à l'œuvre.

Mme Vavihely aborde le projet du Pôle d'information, mis sur pied le 10 septembre 2024 afin d'accueillir les citoyens qui ne savent pas où aller pour trouver les services dont ils ont besoin. Le Pôle fournit ainsi du référencement des services, du référencement à l'aide alimentaire et de l'accessibilité aux outils technologiques (ordinateurs et téléphones disponibles sur place avec assistance).

Le CAT est situé à la Place des Quatre-Bourgeois. Un espace citoyen est accessible pour socialiser et des activités s'y déroulent à chaque semaine. Une infolettre est diffusée aux membres et aux citoyens qui souhaitent connaître les nouvelles de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Un calendrier des activités est également accessible.

On aborde aussi la Journée de bienvenue, laquelle offre un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants. De l'information est offerte afin de faciliter l'intégration. La prochaine Journée se tiendra le samedi 3 mai au Centre le Phénix.

Une carte des services est aussi offerte aux citoyens, sous forme papier (en plusieurs langues) ou en mode interactif sur le site Internet.

Elles terminent en présentant le Salon du communautaire, le plus récent s'étant tenu le mardi 22 octobre 2024. L'événement reviendra en octobre 2025.

Les présentatrices se rendent disponibles pour répondre aux questions des citoyens présents.

Un citoyen demande comment le CAT est financé : il est répondu que le financement provient du Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale et la Fondation Lucie et André-Chagnon. Il demande également si l'infolettre traite des conseils de quartier ? Les AGA sont abordées mais pas les assemblées ordinaires des conseils de quartier. Mme Ferland-Raymond ajoute que l'objectif du conseil est d'accroître l'information.

Mme Nolla veut connaître les méthodes d'approche du CAT, comment les citoyens vont vers eux ? Mme Trottier répond que le travail s'accomplit en partenariat avec des

organismes qui sont en contact direct avec les citoyens. Le CAT essaie également d'être présent aux fêtes de quartier.

M. Weiser conclut que deux conseils de quartier sont membres du CAT. Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire pourrait faire de même, ce qui serait en continuité avec un des objectifs du plan d'action (Tisser des liens avec les organismes communautaires).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter leur site Internet :

<https://www.carrefourdactions.com/>

7. Période d'information par les membres du conseil municipal

Mme Mercier Larouche souligne que, du 2 au 4 avril, des travaux se déroulent à proximité du lieu de l'assemblée, pour des nouveaux branchements de services à l'égard du 855 avenue Myrand.

Elle rappelle que le projet de collecte des ordures aux deux semaines en hiver a été très positif, malgré certaines réactions négatives au début. Ce projet sera reconduit pour la prochaine période hivernale. Il est nécessaire d'identifier des façons de réduire notre empreinte environnementale. Mme Dallaire ajoute qu'il n'est pas gênant de mentionner aussi les économies réalisées.

Mme Mercier-Larouche informe de la tenue de l'événement « Cabane à sucre Myrand », qui se tiendra le 12 avril prochain.

En terminant, elle demande d'être à l'affût d'une belle annonce à prévoir la semaine prochaine concernant le service àVélo. 500 vélos seront ajoutés et cinq nouveaux quartiers deviendront desservis.

M. Weiser partage son expérience de la mission, avant tout économique, réalisée à San Antonio, au Texas, où il a accompagné sept entreprises de la région. L'accueil reçu du conseil municipal de San Antonio a été des plus sympathiques : ils en ont profité pour exprimer leur désaccord avec les agissements du président. Les dirigeants de la ville ont notamment appris ce que la ville de San Antonio faisait pour accueillir les nouveaux arrivants, et des éléments de réconciliation avec les peuples autochtones. Aussi, en matière de chantiers, les entreprises locales font de la déconstruction au lieu de démolition, les matériaux sont réutilisés, ce qui génère des économies.

David mentionne que la ville doit faire de telles missions pour en apprendre davantage. À titre d'exemple d'intégration commerciale : ils ont combiné des bureaux de grandes entreprises avec ceux de jeunes pousses locales, réalisant ainsi un maillage intéressant.

8. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen, qui habite le quartier Saint-Denis, sur la rue Courchesne, depuis deux ans, exprime un souci quant à la circulation de transit, le quartier comporte beaucoup de jeunes familles et est uniquement résidentiel. Il constate la présence d'une pancarte limitant la vitesse à 30 km/h à l'entrée de la rue Dosquet mais aucune autre ailleurs, et pas de mesure d'atténuation du trafic. Il a rejoint le 311 pour dénoncer des excès de vitesse, ce qui a mené à l'installation d'un radar installé pendant 48 heures, pour lequel il n'est pas possible d'obtenir des statistiques sur la vitesse observée. De plus, il serait possible de s'inspirer de gestes posés dans des rues en périphérie, notamment la rue Montreuil, où des passages étroits limitent efficacement la vitesse.

M. Weiser demande au citoyen de lui faire suivre son numéro de dossier au 311. Mme Dallaire et M. Paré dévoilent résider dans le secteur... ils constatent la problématique. Mme Dallaire explique que les solutions peuvent être longues à implanter, les demandes doivent être répétées. M. Paré évoque la demande pour des feux piétons sur Dosquet, le conseil avait adopté une résolution en ce sens il y a deux ans. Il faut savoir que les budgets visant de telles améliorations sont compris dans des programmes décennaux. Mme Mercier-Larouche précise qu'en présence de vitesse excessive, la ville agit selon le gros bon sens et peut revoir la priorisation des travaux. Mme Giguère mentionne le réaménagement de l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la route de L'Église, laquelle est discutée depuis 10 ans. Mme Ferland-Raymond recommande de remettre la question à l'ordre du jour des travaux du conseil, en ajoutant chacun ses efforts on arrivera à quelque chose.

Mme Mercier-Larouche ajoute qu'il est possible, sur le site Internet de la ville de Québec, d'interpeller directement son conseiller municipal par le biais du formulaire ville.

Un autre citoyen demande si le conseil a accès à la planification des travaux sur plusieurs années ? Mme Ferland-Raymond répond à la négative mais précise que les conseillers municipaux ont toujours réponse à des questions précises à ce sujet. Mme Mercier-Larouche revient sur une annonce annuelle qui énumère les chantiers majeurs de la ville, projets de sécurité routière, etc. Cette annonce ne vise toutefois pas les petites mesures.

Mme Dallaire évoque l'exemple d'un citoyen résident sur la rue Monseigneur-Grandin, qui a sensibilisé le conseil à de multiples reprises et dont les efforts ont été récompensés par des aménagements souhaités, au bout de deux ans.

Mme Mercier-Larouche indique qu'il importe aussi de tenir compte des saisons, certains travaux ne pouvant se faire en hiver, et du temps requis pour faire l'analyse de la problématique.

Mme Nolla questionne si, en lien avec l'augmentation de la flotte de àVélo, le RTC contribue à la sécurité des usagers par exemple en subventionnant des entreprises qui vendent des casques ? Mme Mercier-Larouche l'informe que le mandat du RTC à cet égard est de faire la promotion des saines habitudes qui viennent avec l'utilisation du vélo. Mais on a tous une responsabilité individuelle... les mentalités ont été intégrées au fil du temps, via la mobilisation collective. La ville finance des organismes comme Accès

Transport viable pour faire la promotion de la sécurité à travers les différents modes de transport actif.

M. Dusablon déplore qu'on ne voie plus le marquage sur les routes. Selon Mme Mercier-Larouche, dès que le nettoyage printanier sera terminé le marquage sera ensuite enclenché.

Un citoyen recommande la réfection de la piste cyclable située sur le chemin des Quatre-Bourgeois compte tenu de son piètre état. Est-ce qu'il y a quelque chose dans les cartons ? M. Weiser reviendra personnellement au citoyen. Mme Mercier-Larouche ajoute que l'ensemble de la planification du réseau cyclable de la ville est accessible pour 10 ans.

9. Divers

Aucun point n'est soulevé.

10. Lever de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 05.

Annexe : présentation du rapport annuel



Plan de la présentation



Description générale d'un conseil de quartier

Membres

Quartier et statistiques

Réalisations et activités

Plan d'action 2024-2025

États financiers

Description générale d'un Conseil de quartier



À but non lucratif



Représente les citoyens et citoyennes du quartier



Son rôle :
Faciliter la consultation
Stimuler le développement du quartier

Membres

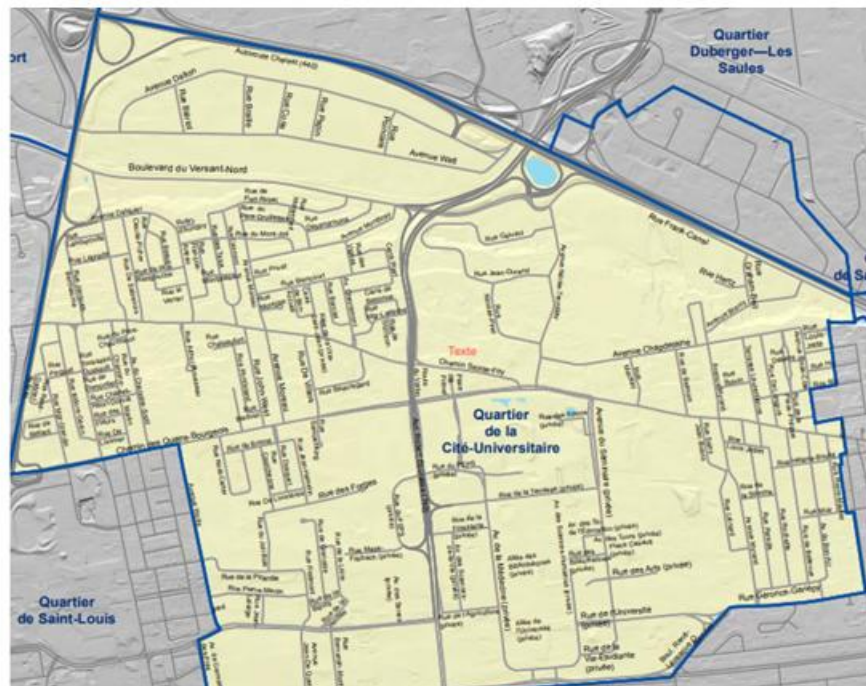


Composition du conseil de quartier de la Cité-Universitaire en 2024-2025

Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Présidente
Gabriel Du Sablon	Vice-présidente
Sophie Dallaire	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
David Breton Saint-Jean	Administrateur
Rita Giguère	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Kauryne Nolla	Administratrice
Anne-Marie Thivierge	Administratrice
Alex Tremblay-Lamarche	Administrateur

Aussi: David Weiser, Maude Mercier-Larouche, Hélène Saint-Pierre, Dave Gagnon-Pelletier, Éloïse Gaudreau, Marie Papillon et Martin Landry

Quartier



Statistiques (2021)

- 20 565 habitants;
- 33,9 % de la population qui avait moins de 25 ans;
- 20,7 % des résidents de 15 ans et plus qui déclaraient un revenu brut inférieur à 20 000 \$;
- 53,5 % des ménages qui étaient constitués d'une seule personne;
- Les immigrants représentaient 26,3 % de la population du quartier.

SOURCE : [Quartier Cité-Universitaire - Portrait sociodémographique](#)

Réalisations et activités



- 10 assemblées
- 7 demandes d'opinions, consultations publiques et séances d'informations
- Campagne de sécurité routière « Je suis visible »
- Réflexion autour du prochain Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)
- Participation à la fête du quartier Notre-Dame-de-Foy (7 septembre)
- Nombreuses participations à des comités, notamment en lien avec la biodiversité

Aussi: Ballade des élus, fête de quartier du 23 juin, nouvelle affiche, activités sur les médias sociaux, piano public.

Plan d'action 2024-2025



- Volonté d'élaborer une base de travail pour les prochaines années
- Identification des priorités et formation de comités:
 - Aménagement du territoire, zonage et densification
 - Mobilité durable et active
 - Parc, espaces verts, biodiversité
 - Sécurité routière
 - Vivre ensemble
 - Animation et fêtes de quartier
 - Fonctionnement du Conseil
 - Sports et loisirs
 - Matières résiduelles



Intégrer la vision du quartier dans le cadre de l'élaboration du prochain PUM

Aménagement du territoire, zonage et densification



Soutenir le développement du réseau de transport en commun

Mobilité durable et active



Proposer des aménagements et promouvoir les transports actifs

Mobilité durable et active



Travailler de concert avec la Ville, la CUCQ et la CCN pour protéger la biodiversité de la faune, de la flore et de la foresterie locale

Parcs, espaces verts, biodiversité

Objectifs des différents comités

Objectifs des différents comités (suite)



Promouvoir la visibilité

Sécurité routière



Veille concernant la circulation de transit

Sécurité routière



Tisser des liens avec les organismes communautaires


Vivre ensemble



Participer à l'animation de la vie de quartier


Animation et fêtes de quartier


 Améliorer l'efficacité du Conseil et de ses comités Fonctionnement

 Représenter les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier Fonctionnement

 Améliorer les échanges entre conseils de quartier Fonctionnement

 Accroître la diffusion des nouvelles du CQCU Fonctionnement

 Être à l'écoute des besoins et s'assurer d'une veille concernant les infrastructures Sports et loisirs

 Assurer une veille en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles Matières résiduelles

Objectifs des différents comités (suite)

États financiers



CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

États des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

	2024	2023
Produits		
subvention de fonctionnement	1 000,00 \$	4 850,00 \$
ristourne	2,29 \$	0,89 \$
Produits de l'exercice	<u>1 002,29 \$</u>	<u>4 850,89 \$</u>
Charges		
fonctionnement	1 552,99 \$	1 070,04 \$
projets	<u>3 129,12 \$</u>	<u>0,00 \$</u>
	<u>4 682,11 \$</u>	<u>1 070,04 \$</u>
Excédent des produits par rapport aux charges		
Actif non affecté au début de l'exercice	4 745,20 \$	964,35 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1 065,38 \$</u>	<u>4 745,20 \$</u>

États financiers



CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 065,38 \$	4 745,20 \$
Passif et actif net passif à court terme		
créditeur	0,00 \$	0,00 \$
Actif net	1 065,38 \$	4 745,20 \$
Total du passif et actif net	1 065,38 \$	4 745,20 \$

Au nom du conseil:
Bernard Paré, Trésorier